

# Qui sommes nous ?



## Notre association

L'Association Française d'Études Législatives et Parlementaires (AFELP) est une association étudiante implantée à la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-en-Provence, rattachée au master d'Études Parlementaires et Législatives, et en collaboration avec la Chaire Eugène Pierre.

Elle rassemble notamment les étudiants et anciens étudiants du master et leurs enseignants.

## Nos missions

Notre association tend à remplir trois missions :

- 1) Promouvoir et valoriser le master d'études parlementaires et législatives de la faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille
- 2) Entretenir les relations entre les anciens et actuels étudiants dudit master
- 3) Oeuvrer pour les études législatives et parlementaires

## Nos projets

Afin de remplir ses différentes missions, l'AFELP a mis en place divers projets comme un cycle de conférences, une simulation parlementaire, des visites institutionnelles, des interventions pédagogiques etc.



Parle<sup>moi</sup>!

Parlement É

en  
Pairainage

en  
visites

Faculté

## Nous contacter

[afelp.contact@gmail.com](mailto:afelp.contact@gmail.com)

- [afelp.association](https://twitter.com/afelp.association)
- [afelp.association](https://facebook.com/afelp.association)
- [AFELP](https://in.linkedin.com/company/afelp)

Rendez-vous sur :  
[www.afelp.com](http://www.afelp.com)

# Parle moi ! ment !

**Parle moi Parlement !** sont des interventions pédagogiques à destination des lycéens dont le but est de présenter le Parlement, son fonctionnement, son organisation et ses missions. Une initiative qui permet à de jeunes citoyens en devenir, de comprendre le processus de création de la loi, le rôle des parlementaires ainsi que d'approfondir leurs connaissances sur le système démocratique français et de mieux appréhender les enjeux des élections.



## Une présentation orale du Parlement

Les intervenants de l'AFELP feront une présentation orale sur le Parlement, accompagnée d'un support pédagogique distribué à chaque lycéen. L'occasion de parler de son organisation, de ses missions et de l'élaboration la loi. Cette présentation sera suivie d'un temps de questions/réponses avec les élèves.



## Des groupes de discussions

Les élèves seront divisés en groupes afin de discuter et débattre en petit comité sur diverses notions pour perfectionner leur esprit critique, enrichir leurs connaissances et résoudre leurs interrogations. Qu'est-ce que la démocratie ? A quoi sert les élections ? Est-ce que le Parlement est utile ? Etc.



**Prochainement**

## Une visite virtuelle de l'Assemblée

Les lycéens pourront visiter, deux par deux, les locaux de l'Assemblée nationale grâce à des casques de réalité virtuelle. Cette expérience immersive sera l'occasion pour eux d'en apprendre davantage sur l'histoire et le patrimoine de cette institution. L'AFELP challengera les utilisateurs en les faisant s'affronter sur des chasses aux indices ou des énigmes durant la simulation.



## Un quiz dynamique et interactif

Au terme de différents ateliers, les élèves participeront à un quiz en ligne afin de constater ce qu'ils auront retenu de l'intervention et de répondre éventuellement à leurs dernières questions. Ils se verront remettre à la fin, un diplôme certifiant leur premier niveau de «spécialiste du Parlement».



## Un échange sur l'Université

Les intervenants de l'AFELP pourront échanger avec les lycéens sur leur orientation, présenter l'Université et parler de leur expérience d'étudiants. L'occasion pour les élèves d'avoir un premier contact avec l'enseignement supérieur.

**Faites découvrir  
d'une manière  
originale le  
Parlement à vos  
élèves !**



## Nous contacter

[afelp.contact@gmail.com](mailto:afelp.contact@gmail.com)

[afelp.association](#) @

[afelp.association](#) f

AFELP in



## Déroulé des interventions

En partant du principe que la classe est composée de 30 élèves, l'intervention durera environ 2 heures.

Elle se découpe en trois temps : Les ateliers (75min.) ; Le quiz (15min.) ; L'échange sur l'université (30min.).



## Besoins logistiques

- Au moins une grande salle permettant de diviser en trois groupes bien séparés les élèves.
- Un accès à des prises électriques
- Un rétroprojecteur

# 1

## Ateliers

75min.

+5min. pour chaque binôme d'élèves en plus

Les élèves seront répartis dans trois groupes différents. Chaque groupe réalisera successivement chacun des trois ateliers.

Chaque atelier dure 25 minutes environ.



Présentation du Parlement



Groupe de discussions



Visite virtuelle

ordre des ateliers par groupe

Groupe 1 : Visite virtuelle - Présentation du Parlement - Groupe de discussions

Groupe 2 : Présentation du Parlement - Visite virtuelle - Groupe de discussions

Groupe 3 : Présentation du Parlement - Groupe de discussions - Visite virtuelle

# 2

## Quiz

15min.

Les élèves seront tous regroupés pour faire ensemble le quiz.

Une fois le quiz réussi, les élèves recevront tous un diplôme leur octroyant le grade de «spécialiste du Parlement».

# 3

## Échange sur l'Université

30min.

Durant un premier temps, les intervenants de l'AFELP présenteront le système universitaire.

Dans un second temps, les élèves pourront leur poser des questions sur l'enseignement supérieur, leur orientation et leurs expériences personnelles.



## Une présentation orale du Parlement

Les intervenants de l'AFELP feront une présentation orale sur le Parlement, accompagnée d'un support pédagogique distribué à chaque lycéen. L'occasion de parler de son organisation, de ses missions et de l'élaboration de la loi. Cette présentation sera suivie d'un temps de questions/réponses avec les élèves.



## Des groupes de discussions

Les élèves seront divisés en petits groupes afin de discuter et débattre en petit comité sur diverses notions pour perfectionner leur esprit critique, enrichir leurs connaissances et résoudre leurs interrogations. Qu'est-ce que la démocratie ? A quoi sert les élections ? Est-ce que le Parlement est utile ? Etc.



## Un quiz dynamique et interactif

Au terme des différentes activités, les élèves participeront à un quiz en ligne afin de constater ce qu'ils auront retenu de l'intervention et de répondre éventuellement à leurs dernières questions. Ils se verront remettre à la fin, un diplôme certifiant leur premier niveau de «spécialistes du Parlement».

## Quels thèmes seront présentés ?

La présentation abordera :

- 1/ La composition de Parlement (Deux chambres parlementaires, composées de commissions et d'organes spécifiques etc.).
- 2/ Le fonctionnement du Parlement.
- 3/ Les missions du Parlement (Faire la loi, contrôler le Gouvernement, évaluer les politiques publiques).
- 4/ Le processus législatif (les étapes de fabrication de la loi).

## Quels sujets seront discutés ?

L'AFELP proposera divers sujets de discussions autour du Parlement et de la Démocratie, soit des sujets essentiels, soit des sujets en lien avec l'actualité. L'enseignant pourra demander que certains sujets soient spécifiquement abordés. Il devra alors en communiquer la nature suffisamment à l'avance aux intervenants de l'AFELP. Les discussions et les débats pourront s'adapter sur le moment en fonction des échanges.

**Faites découvrir  
d'une manière  
originale le  
Parlement à vos  
élèves !**

Prochainement



## Visite virtuelle de l'Assemblée nationale

Les lycéens pourront visiter, deux par deux, les locaux de l'Assemblée nationale grâce à des casques de réalité virtuelle. Cette expérience immersive sera l'occasion pour eux d'en apprendre davantage sur l'histoire et le patrimoine de cette institution. L'AFELP challengera les utilisateurs en les faisant s'affronter sur des chasses aux indices ou des énigmes durant la simulation.



## Challenge au palais Bourbon !

Pour la visite virtuelle, les élèves formeront deux équipes qui s'affronteront durant la simulation.

Les élèves de chaque équipe se relayeront dans la simulation toutes les cinq minutes.

Chaque équipe devra résoudre des énigmes dont les réponses se trouvent dans la simulation.

Le but est d'être l'équipe qui résoudra le plus d'énigmes dans le temps imparti.



Une visite interactive



Une expérience immersive

\*une simulation développée par les services de l'Assemblée nationale



## Un échange sur l'Université

Les intervenants de l'AFELP pourront échanger avec les lycéens sur leur orientation, présenter l'université et parler de leur expérience d'étudiant. L'occasion pour les élèves d'avoir un premier contact avec l'enseignement supérieur.



## Présenter l'Université

L'idée est de présenter le fonctionnement universitaire : Présenter la philosophie de l'Université, expliquer le concept de cours magistraux, parler des travaux dirigés, des techniques d'enseignements, de la structure des enseignements et des différents services proposés par l'Université. Nous parlerons plus en détail d'Aix-Marseille Université, de ses spécificités, de ses composantes etc.

## Discuter orientation et enseignement supérieur

Les intervenants de l'AFELP pourront exposer aux élèves leur parcours personnel, afin de mettre notamment en évidence la diversité des profils que l'on retrouve dans l'enseignement supérieur, les différents chemins qu'il est possible d'emprunter. Ça sera l'occasion de rassurer les élèves sur la poursuite de leurs études et de les éclairer sur certaines informations éronées à propos de l'enseignement supérieur.

## Parler d'expériences personnelles

Chacun de nos intervenants pourra livrer ses expériences personnelles vis-à-vis de ses études dans l'enseignement supérieur et plus spécifiquement au sein de l'Université. L'occasion de parler d'autres universités que celle de notre académie, grâce à la diversité et à la richesse des parcours de nos étudiants. Ils pourront aussi se livrer à propos de la condition étudiante au quotidien et donner aux élèves quelques conseils.

# Parle moi Parlement ! est un projet soutenu par plusieurs acteurs majeurs

Dans le cadre de son projet *Parle moi Parlement !*, notre association peut compter sur le soutien de plusieurs acteurs majeurs, et nous les en remercions.



Merci à Aix-Marseille Université pour son soutien financier et moral.



Merci à la Faculté de Droit d'Aix-Marseille Université de nous apporter une aide logistique et un soutien moral au quotidien.



CHAIRE  
EUGÈNE PIERRE

Merci à la Chaire Eugène Pierre pour son soutien moral et sa collaboration quotidienne qui certifie la pertinence et la rigueur intellectuelle de nos projets.

Merci également au Rectorat d'Aix-Marseille qui a approuvé ce projet et diffusé son existence auprès des différents acteurs sur le terrain.